

LUP #10

laboratoire d'urbanisme participatif
21-03-2009 au 56 rue Saint-Blaise, Paris 20^e
Série de présentations-débats autour du projet RURBAN,
une stratégie participative d'écologie urbaine,
une invitation à habiter différemment entre la ville
et la campagne

parution ponctuelle de l'atelier d'architecture autogérée – aaa

L'atelier d'architecture autogérée prépare depuis l'été 2008 RURBAN, une stratégie participative d'écologie urbaine qui veut explorer – avec les partenaires du projet et les personnes qui veulent s'impliquer dans sa réalisation concrète – les potentialités d'adaptation de nos villes et de nos modes de vie face aux enjeux climatiques, économiques, énergétiques et culturels actuels.

Cette stratégie est ouverte à toute contribution et c'est pourquoi nous l'accompagnons d'une série de rencontres-débats (*LUP – rural*), pour approfondir les modalités concrètes de sa mise en place, pour échanger et apprendre à partir d'autres expériences développant des problématiques proches.



Les intervenants #10

L'atelier d'architecture autogérée (AAA) est une plate-forme collective d'exploration, action et recherche autour des mutations urbaines et des pratiques culturelles, sociales et politiques émergentes de la ville contemporaine. AAA agit par des *tactiques urbaines*, en favorisant la participation des habitants à l'autogestion des espaces urbains délaissés, en relativisant les contradictions et contournant les stéréotypes par des projets nomades et réversibles, en initiant des pratiques interstitielles qui explorent les potentialités des villes contemporaines (populations, mobilités, temporalités). C'est par un agir micropolitique que AAA veut participer à rendre la ville plus écologique et plus démocratique, à rendre les espaces de proximité moins dépendants des processus par le haut et plus accessibles à leurs usagers.

Une stratégie d'écologie urbaine participative

RURBAN propose une stratégie d'aménagement territorial à l'échelle locale, à partir de dynamiques urbaines et rurales, pour explorer des potentialités et initier des alternatives devant des enjeux majeurs de notre société : réchauffement climatique, épuisement des sources d'énergie fossiles et d'autres ressources naturelles, crises économiques, croissance démographique et crise du logement et de l'emploi, etc.

La stratégie du projet RURBAN est construite par des coordinations entre actions d'échelles différentes – à partir de l'échelle locale – des complémentarités entre différents domaines, des pratiques écologiques collectives et des réseaux citoyens, permettant d'atteindre des équilibres négociés et durables entre des positions actuellement limitées par leurs intérêts propres et parfois contradictoires.

Les axes structurants du projet rural sont : l'écologie du quotidien, l'habitat collectif, l'économie locale, la production culturelle, les énergies alternatives, l'agriculture biologique. La stratégie mise en place sera développée à partir d'un projet-pilote qui propose des programmes mixtes de logement, de culture, d'économie et d'agriculture. La stratégie implique une participation citoyenne au montage du projet, à la maîtrise d'ouvrage, et surtout à ce qu'on appelle une « maîtrise d'usage participative », nécessaire à la durabilité sociale, environnementale et économique.

Le projet activera des échanges locaux – ruraux et urbains – et expérimentera des méthodes d'autogestion, d'auto-construction et d'auto-production alimentaire. Pour dépasser la situation critique actuelle, nous devons arriver, en partie, à « produire ce qu'on consomme et consommer ce qu'on produit ». L'originalité de RURBAN consiste en l'application des principes écologiques depuis la conception jusqu'à la construction, la gestion et l'usage (par une consommation réduite de

ressources naturelles, un recyclage de déchets, une autonomie énergétique, une économie locale et solidaire) ; ceci, au sein d'une stratégie évaluée en permanence, avec parallèlement, une prise en compte des principes d'économie locale, d'activité agricole, de transport collectif et d'activités culturelles locales.

Les 4 volets du projet

Un habitat collectif écologique

L'habitat proposé offre une diversité de types de logements dont une partie des aménagements seront auto-construits. Cette diversité de types de logements assure l'accès à un habitat écologique pour un éventail large de catégories sociales (étudiants, familles monoparentales et multigénérationnelles, etc.). Les habitants ayant choisi un logement écologique seront porteurs des modes de vie préalables, proches des problématiques du projet ; cela implique une volonté d'investissement dans les usages spécifiques du projet (permettant une réduction de 30% de l'empreinte écologique de l'habitat pour un COS 3).

Une culture locale

Les espaces dédiés aux activités culturelles (ainsi qu'à la transmission et la diffusion des savoirs) assurent une cohésion micro-sociale

et permettent l'émergence d'une identité culturelle locale tout en engendrant une spécificité urbaine. Ces espaces garantissent la possibilité de générer un fonctionnement en réseau à différentes échelles en incluant l'échelle européenne.

Une économie locale et solidaire

La partie dédiée à l'économie locale propose des opportunités pour des domaines d'activité économiques liées à l'écologie et à l'écoconstruction, activités qui évolueront vers des nouvelles filières porteuses et créatrices d'emploi dans les années à venir. La réalisation même du projet rural constituera l'occasion d'un développement des savoirs liés à ces filières. Le projet constituera un point de promotion qui suscitera l'émergence d'autres projets et opportunités futures. Il s'agit d'encourager des activités économiques locales par une complémentarité économique entre une économie marchande (libérale), non-marchande (de redistribution) et non-monétaire (d'échange et d'entraide).

Une agriculture (urbaine) biologique

Les surfaces dédiées aux activités agricoles permettront une production alimentaire locale assurant un pourcentage entre 20% et 80% de la quantité de légumes nécessaires aux habitants de rural (pourcentage variable en fonction de la surface de terrain disponible). Une partie de cette production sera réservée à une unité de restauration publique, élargissant ainsi les types de prestations économiques locales et donnant la possibilité à tout un chacun d'apprécier la complexité des démarches mises en oeuvre, dont : la production agricole locale afin de réduire les coûts économiques, énergétiques et écologiques liés aux modes de transport et de production alimentaire conventionnels ; l'expérimentation de culture potagère sur des espaces de type nouveau (friches, façades, toitures, etc.).

Autres objectifs du projet : assurer un maximum de production locale des biens d'usage quotidien ; réduire l'usage des transports de distance moyenne au quotidien ; favoriser des modes de transport groupés, mutualisés et collectifs.

AAA



questions réponses

Au niveau foncier et fiscal, comment ça se passe ? On est hyper taxés si on occupe un terrain comme ça, non ? Une des hypothèses serait de fonctionner sur la base d'un bail emphytéotique*, auquel cas le terrain serait 'prêté' pour une durée de 50 ans ; on connaît par ailleurs l'existence (depuis janvier 2009) des baux environnementaux* concernant le foncier agricole. Toutes les pistes sont à explorer...

Quelle est la surface minimale requise pour implanter un tel projet (en France) ? Prenons l'exemple du 56 rue Saint Blaise, qui fait 200m². Le terrain n'étant pas constructible, il serait exclu d'y implanter de l'habitat, mais on aurait pu y faire

seulement un jardin ; on voit qu'il peut y avoir des activités économiques comme l'AMAP qui se développent, et on voit aussi que cette parcelle n'est pas utilisée à 100% de son potentiel puisqu'il y a pas mal de temps dans la semaine où elle n'est pas utilisée. Donc disons qu'à partir de 200m², des parcelles qui peuvent être mises en réseau pourraient entrer dans cette stratégie de projet.

Qu'en est-il de la mise en réseau du projet ? et pourquoi pas dans des réseaux existants ?

Le projet va bien dans le sens d'une mise en réseau et d'une mutualisation. Un des objectifs de l'urbanisme est de s'inscrire dans le tissu existant, et donc de tisser des liens, des partenariats, voire impliquer des structures existantes et locales dans le projet. Ce travail se fera à partir d'un contexte précis, ce que nous n'avons pas pour le moment. Un des enjeux de ce projet est aussi de développer une initiative visible qui peut rassembler.

Combien d'habitants et autres participants le projet pourrait-il accueillir ? Il y a pour le moment une quinzaine de personnes intéressées,

mais si on arrive à 200, on ne pourra pas le porter sur « un seul projet ». Il peut y avoir d'autres noyaux qui se développent sur la même dynamique.

Mais si on part du principe que les gens sont volontaires et financent une partie du projet, est-ce qu'on ne va pas avoir toujours les mêmes ?

Nous sommes tous conscients du problème de la ségrégation ; il y a la volonté dans ce projet de mettre en place différents types d'habitat, dont une part de logement social – avec le soutien d'un bailleur – d'autres logements en location sur des périodes plus ou moins longues (étudiants, saisonniers), voire sur des courtes durées (éco-gîtes, résidences...)

Qu'en est-il de la législation autour de l'auto-construction ? Il semble qu'en France, cette question ne soit pas abordée de la même façon. L'auto-construction est en tout cas très présente en milieu rural et depuis longtemps. Ça dépend des régions, de la surface construite... Nous essayons d'organiser une discussion sur cette question par la suite.

participants

Francesca Ansaloni, Agnese Barbieri, Grégoire Barraud, Françoise Bedfert, Anne-Marie Boulakhrif, Sylvine Bois-Choussy, Natacha Bouvier, André Brouchet, Louis Coulange, Anne-Lise Déhé, Anne Desrivières, Laurence Dion, Elohim Feria, Martine Flé, Coline Foulon, Heloise Franco, Gilles Garnier, Fabienne Giboudeaux, Nathalie Hassenboehler, Pascal Lyver, Nolwenn Marchand, Matthieu Miclot, Antoine Musard, Elisabeth Pasquier, Julien Perraud, Constantin Petcou, Doina Petrescu, Mila Picazo, Anne Querrien, Peter Sayer, Stéphane Tonnellat, Françoise Vincent, Anne-Marie Vuylsteke

glossaire

bail emphytéotique ou *emphytéose* : Bail immobilier de très longue durée (49 ans, 99 ans qui confère au preneur un droit réel sur la chose donnée à bail ; à charge pour ce "quasi propriétaire" d'améliorer le fonds en échange d'un loyer modique, les améliorations bénéficiant au bailleur en fin de bail sans que ce dernier ait à indemniser le locataire.

bail environnemental : En France, nouvelle forme de bail prévu par la loi d'orientation agricole qui vise à imposer des pratiques plus respectueuses de l'environnement sur les parcelles qu'il désigne. Ce bail permet d'inscrire dans la gestion d'un site une liste limitative de pratiques culturales susceptibles de protéger l'environnement. Il devrait ainsi pouvoir encourager les partenariats public-privés entre collectivités publiques et agriculteurs pour la protection de milieux, d'espèces et de ressources naturelles.

La biocapacité d'une zone donnée (biologique-productive) désigne sa capacité à générer une offre continue en ressources renouvelables et à absorber les déchets découlant de leur consommation. La biocapacité peut être assimilée à une empreinte écologique disponible. Si l'empreinte écologique d'une zone est supérieure à sa biocapacité, alors ce territoire n'est pas utilisé de manière durable.

La coopérative est une forme de société fondée sur le principe de la coopération. Elle a pour objectif de servir au mieux les intérêts économiques de ses participants (sociétaires ou adhérents). Elle se distingue en cela de l'association dont le but est moins lié aux activités économiques. Pour les prises de décision, elle repose sur le principe démocratique une personne = une voix. Les salariés ou usagers sont ainsi égaux en droit. La distinction entre coopérative et mutuelle est plus une différence d'appellation et de structure juridique qu'une différence sur le type d'activité.

dette écologique : Dette accumulée par les pays industrialisés du Nord envers les pays du tiers monde à cause du pillage des ressources, des dommages causés à l'environnement et l'occupation gratuite de l'environnement pour le dépôt des déchets, tels que les gaz à effets de serre, provenant des pays industrialisés. La dette écologique ne prétend pas donner un prix à la nature mais définit les responsabilités environnementales et les obligations qui en découlent.

La durabilité : Le terme durabilité (ou soutenabilité qui vient du terme anglais sustainability) est utilisé depuis les années 1990 pour désigner la configuration de la société humaine qui lui permette d'assurer sa pérennité. Cette organisation humaine repose sur le maintien d'un environnement vivable, sur le développement économique à l'échelle planétaire, et selon les points de vue, sur une organisation sociale équitable.

L'empreinte écologique est une mesure de la pression qu'exerce l'homme sur la nature. C'est un outil qui évalue la surface productive nécessaire à une population pour répondre à sa consommation de ressources et à ses besoins d'absorption de déchets. Cette « surface » est virtuelle, mais elle traduit une réalité très concrète. La moyenne mondiale de l'empreinte écologique est de 2,5 ha par personne, ce qui veut dire que si tout le monde consommait autant qu'un européen, il faudrait l'équivalent de deux planètes supplémentaires et 5 supplémentaires si tout le monde consommait comme un américain (USA).

La résilience est la capacité d'un système d'absorber les perturbations et de se réorganiser quand tout est en train de changer, et de garder essentiellement la même fonction, structure, identité et réactions (feedback). En écologie ce terme fait référence à la capacité d'un écosystème à continuer de fonctionner avec des chocs externes, tout en préservant l'essentiel de son identité (espèces, diversité).

comité de rédaction : atelier d'architecture autogérée (Constantin Petcou, Doina Petrescu, Nolwenn Marchand) graphisme : Anne Desrivières

moments de débat

Le concept de ce projet correspond à une demande sociale multilatérale. Partout en Europe aujourd'hui, on constate que le terrain consommé par l'urbanisation augmente nettement plus vite que la population. Pourquoi ? Il y a de multiples raisons, mais une des raisons qui est relevée dans de multiples enquêtes, c'est que les gens ont envie de vivre plus près de la nature, d'avoir un jardin,.... il y a quelques années, on aurait présenté ce projet, on aurait dit "personne n'a envie de faire de la culture sur son toit". (...) Le problème aujourd'hui se pose différemment, de construire avec des valeurs rurales en milieu urbain, et avec des valeurs urbaines en milieu rural (...). Il y a une réelle demande qui converge vers ce type de projet.» A.Q.

« Justement dans les milieux denses ou semi-denses, la pensée en ce moment du côté des urbanistes n'irait-elle pas vers une pensée de trame ou de réseaux ? Je verrai bien comment un projet comme le vôtre s'insérerait dans une mutualisation de certains espaces, et s'inscrirait le long de ces grandes trames ou coulées vertes. » S.T.

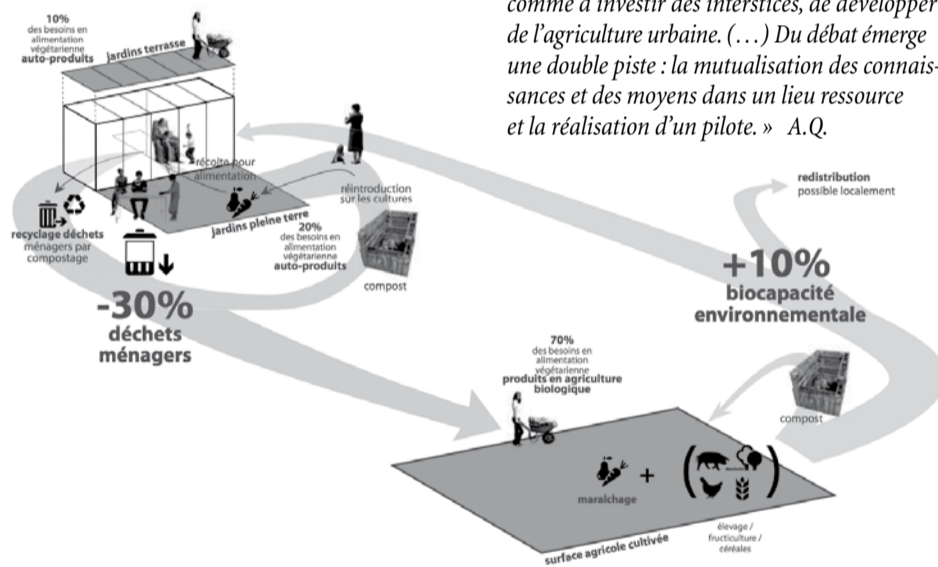
« Ça pose quand même la question du portage foncier (notamment à Paris, qui est très cher). Des initiatives d'habitat de groupes ou collectifs, il en existe, il y en a eu dans les années 70... et ça revient aujourd'hui ; ce sont des gens qui veulent devenir propriétaires, sous une forme

collective, et ces personnes sont de classes moyennes, voire moyennes supérieures. Donc si on veut ne pas réserver ces expériences à ce seul type de personnes, il faut un portage foncier ou bancaire... il faut inventer un autre système qui serait un intermédiaire entre du logement social classique (...) et un portage classique d'accession à la propriété. » E.G.

« Il faut souligner aussi que la mise en réseau des personnes est importante, parce qu'il y tellement d'initiatives qui n'aboutissent pas parce que les gens s'épuisent à chercher seuls les solutions. La manière dont le projet

RURBAN propose l'articulation des thématiques et la mise en réseau des personnes est très intéressante et l'enjeu est majeur. Et c'est important de connecter des initiatives qui se sont passées ou qui commencent... » E.P.

« Le CAUE de Lille (...) a organisé une mise en réseau des jardins. Donc on voit que cette idée correspond à des initiatives émergentes. Mais ce qui est nouveau dans le projet RURBAN c'est de lier ça aux dimensions d'habitat et d'activité économique qui se croisent elles-mêmes avec les autres dimensions. (...) Dans le 'Grand Paris' il y a des idées qui commencent à avoir une légitimité publique ou du moins officielle, comme d'investir des interstices, de développer de l'agriculture urbaine. (...) Du débat émerge une double piste : la mutualisation des connaissances et des moyens dans un lieu ressource et la réalisation d'un pilote. » A.Q.



Rural Studio / groupe d'encadrement lié à l'université d'architecture de Auburn aux USA, pour la réalisation par les étudiants de projets concrets destinés à des communautés locales. www.cadc.auburn.edu/soa/rural-studio/



ZEDfactory / bureau d'architecture et d'urbanisme développant des projets à faible consommation d'énergie (Zero (fossil) Energy Developments) (img. haut : projet Jubilee Warf à Penryn, UK - bas : projet BedZED à Beddington, UK) www.zedfactory.com



Jardin de permaculture sur le toit d'un immeuble collectif à Sevilla (Espagne).

plus encore... Le groupe **BioRegional** développe et diffuse des solutions pratiques durables - www.bio-regional.com - **Terre Vivante** propose un centre de découverte de l'écologie à Mens, édite des ouvrages pratiques sur l'écologie du quotidien, publie le magazine les 4 saisons du jardinage - www.terrevivante.org - le projet d'habitat coopératif **Kraftwerk 1** à Zurich (Suisse) offre un habitat à 300 personnes et du travail à 150 personnes - À propos de stratégies de transition vers des villes plus durables, à lire **R. Hopkins, The Transition Handbook from oil dependency to local resilience**, ed. green books, 2008 - quelques outils: calculez votre bilan carbone personnel sur <http://bilan carbone personnel.org/> et testez votre empreinte écologique sur <http://www.footprint-wwf.be/>